

# L'ACCUEIL DE L'ENFANCE N'EST PAS UN JEU D'ENFANT



## Pétition adressée au Grand Conseil « L'accueil de l'enfance n'est pas un jeu d'enfant »

Les soussigné-e-s demandent au Grand Conseil du canton de Berne d'améliorer les conditions de travail dans les lieux d'accueil de l'enfance. Les employé-e-s de ces structures d'accueil formulent les revendications suivantes:

- **Davantage de temps et de personnel!** Nous demandons de pouvoir disposer de suffisamment de temps pour le travail de préparation et le travail de suivi, tels que les relations avec les parents, la documentation des activités, les séances des équipes de travail, etc.
- **Une CCT maintenant!** Nous appelons le Grand Conseil à engager les lieux d'accueil de l'enfance à conclure une convention collective de travail (CCT) pour cette branche d'activité.
- **Des contrôles inopinés!** Nous demandons au canton d'effectuer davantage de contrôles et davantage de contrôles inopinés, afin de vérifier le respect des conditions concernant le taux d'encadrement.
- **En finir avec les stages!** Les stages de préapprentissage sans part de formation ne doivent pas être pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement.
- **Davantage de fonds publics!** Nous demandons un meilleur financement par le canton.

Prénom/Nom	e-mail	Signature

La pétition «L'accueil de l'enfance n'est pas un jeu d'enfant» est lancée par le SSP Berne canton, le syndicat du personnel des lieux d'accueil de l'enfance. Veuillez, s.v.p., renvoyer les feuilles de signatures (même celles dont le nombre de signatures est incomplet) jusqu'au 24 août 2020 à l'adresse suivante:

**VPOD/SSP Berne canton, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne**, ou par courriel: [info@vpodbern.ch](mailto:info@vpodbern.ch) .

Merci d'avance pour votre soutien!

# «L'accueil de l'enfance n'est pas un jeu d'enfant»

## Les revendications centrales des employé-e-s des lieux d'accueil de l'enfance

- 1. Davantage de temps et de personnel!** Nous demandons de pouvoir disposer de suffisamment de temps pour le travail de préparation et le travail de suivi, tels que les relations avec les parents, la documentation des activités, les séances des équipes de travail, etc. Nous demandons de pouvoir disposer de suffisamment de personnel afin de pouvoir respecter le taux d'encadrement en tout temps lors d'absences de personnel. Il convient d'améliorer le rapport entre le nombre de personnes disposant d'un diplôme de formation et le nombre d'apprenant e s et co-éducateurs/-trices.
- 2. Une CCT maintenant!** Nous demandons de pouvoir disposer de bonnes conditions de travail et de salaires corrects pour le personnel qualifié, les co-éducateurs/-trices et tous les employé-e-s des lieux d'accueil de l'enfance. C'est pourquoi nous appelons le Grand Conseil à engager les lieux d'accueil de l'enfance à conclure une convention collective de travail (CCT) pour cette branche d'activité.
- 3. Des contrôles inopinés!** Nous demandons au canton d'effectuer davantage de contrôles et davantage de contrôles inopinés, afin de vérifier le respect des conditions concernant le taux d'encadrement. Ces contrôles doivent être réalisés par une autorité centrale cantonale, qui doit remplir simultanément la fonction d'organe de médiation Schluss mit den Praktika! Vorlehrpraktika ohne Bildungsanteil dürfen nicht an den Betreuungsschlüssel angerechnet werden. Die Lernenden Fachpersonen Kinderbetreuung müssen besser begleitet werden. Zudem fordern wir eine Quote für HF Kindererziehung in den Betrieben.
- 4. En finir avec les stages!** Les stages de préapprentissage sans part de formation ne doivent pas être pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement. Les assistant e s socio éducatifs/ ives en formation dans le domaine de l'accueil de l'enfance doivent bénéficier d'un meilleur accompagnement. En outre, nous demandons l'introduction d'un quota de diplômé e s HES en éducation de l'enfance dans les structures d'accueil.
- 5. Davantage de fonds publics!** La crise liée au coronavirus a montré que les lieux d'accueil de l'enfance revêtent une importance systémique. Malheureusement, cette importance ne se reflète pas dans les conditions d'engagement du personnel. Nous demandons un meilleur financement par le canton et aussi que l'accueil de l'enfance extrafamilial soit transféré de la Direction des affaires sociales à la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. En appliquant ce changement, le canton reconnaît les lieux d'accueil de l'enfance en tant qu'institutions pédagogiques.